

La retraite, brûlée par les deux bouts

PAR HÉLÈNE GAGNÉ*

**Augmentation des dépenses, baisse des revenus, retraite plus longue...
Votre capital retraite en prend pour son rhume!**

Les effets néfastes de l'inflation se manifestent à long terme, particulièrement sur les retraités, qui quittent souvent le marché du travail plus tôt que les générations précédentes. Ajoutez à cela le fait que l'espérance de vie augmente sans cesse et vous avez, du coup, deux facteurs qui prolongent la durée de la retraite.

Contrairement à la croyance populaire, peu de retraités jouissent de revenus pleinement indexés. Les régimes de retraite utilisent souvent des formules d'indexation qui se traduisent par une augmentation partielle - et parfois nulle - des prestations.

Les revenus d'intérêts sur lesquels comptent les retraités sont aussi maigres. Une obligation ou un CPG qui rapportait 10 % « dans le temps » n'en donne plus que 2 à 3 % maintenant. Soustrayez à cela l'inflation et l'impôt, et vous vous retrouvez avec un rendement réel net négatif.

La retraite est non seulement marquée par une diminution des revenus, mais aussi par l'apparition de nouveaux besoins. Il y a l'ordinateur et le téléphone cellulaire, sans compter qu'en vieillissant, les retraités paient de plus en plus pour l'entretien de leur propriété. De plus, les dépenses en soins de santé des personnes plus âgées augmentent. La liste n'a pas de fin.

La majorité des retraités estiment que le plus grand danger qui les guette, c'est la perte d'argent.

En réalité, ils risquent plutôt d'en manquer durant leur retraite.

Des outils pour évaluer les risques de manquer de capital

Dans son ouvrage *Investir en toute logique* (1), le professeur Moshe A. Milevsky propose quelques outils pour évaluer les probabilités de manquer de capital durant la retraite. Il suggère d'abord d'établir le ratio besoins-fortune. Prenons l'exemple d'un retraité de 65 ans qui a besoin de 7 500 dollars par année en plus de ses prestations de rente. Si l'on suppose que son REER vaut 200 000 dollars, il devra encaisser environ 15 000 dollars (après avoir

ajouté l'inflation, mais avant impôt) pour disposer du montant net nécessaire. Son ratio besoins-fortune est donc de 7,5%, soit 15 000 dollars sur 200 000 dollars. Cela revient à dire que pour répondre chaque année à ses besoins, il devra obtenir un rendement de 7,5% (net de tous frais) sur ses placements. Est-ce réaliste? Tout dépend de la structure de son portefeuille.

Basé sur des taux historiques, le tableau ci-contre suppose que les rendements annuels réels (c'est-à-dire après inflation) des actions seront de 7,5 % (2) par an, et ceux d'un CPG à court terme ou d'un fonds monétaire de 1,5 %. Il utilise un « modèle à double incertitude » qui tient compte à la fois des risques de mortalité et des probabilités d'atteindre le rendement visé (selon la composition du portefeuille).

Ainsi, selon Moshe A. Milevsky, un homme de 65 ans qui a un ratio besoins-fortune de 7,5 % et dont le portefeuille ne renferme aucune action a 47 % de probabilités de manquer d'argent durant sa retraite. Pour une femme, ce pourcentage atteint 75%, car son espérance de vie est supérieure. On obtient ces résultats en utilisant une technique de simulation sophistiquée dont le but n'est pas de prévoir des événements précis, mais plutôt d'envisager, selon le taux de mortalité, tous les scénarios possibles quant à l'évolution des marchés financiers.

Une fois cerné le degré de probabilité qu'une situation survienne (par exemple, manquer de capital durant la retraite), il devient plus facile de faire des choix comme réduire les retraits visés, augmenter le pourcentage d'actions dans son portefeuille, voire retarder la date de sa retraite ou

Probabilités de manquer d'argent, selon la répartition de l'actif

(Vous avez 65 ans: vous disposez d'un montant initial de 200 000 \$. Le retrait annuel réel est de 15 000 \$ et le ratio besoins-fortune est de 7,5 %)

Répartition des actions*	Hommes	Femmes
0 %	47 %	71 %
20 %	37 %	59 %
40 %	30 %	47 %
60 %	26 %	39 %
80 %	23 %	35 %
100 %	22 %	32 %

*Le reste de la fortune, c'est-à-dire la portion qui n'est pas répartie dans le marché des actions, est placé dans des CPG à court terme ou dans des fonds du marché monétaire.

Source : *Investir en toute logique*

des retraits.

Malgré l'utilité d'une telle approche, je demeure convaincue que le pourcentage d'actions dans le portefeuille d'un investisseur doit d'abord être déterminé par sa tolérance au risque, car avant de faire partie des statistiques, un investisseur est un être humain. Écoutez-vous!

- (1) *Investir en toute logique*, par Moshe A. Milevsky, Les Éditions Transcontinental, 2001, 233 pages.
- (2) L'auteur suppose une volatilité de 16,5 % sur les actions. À long terme, cela signifie que le rendement réel annuel des actions variera 95 % du temps de -25% à +41%, pour atteindre une moyenne de 7,5% par an.

*Adm.A., F.Pl. Fin., gestionnaire adjointe de portefeuille (PWL Capital) et auteur du livre *Maximisez votre capital retraite*.

